



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Réaménagement et extension d'une concession Porsche dit "Centre Porsche Caen" à Fleury sur Orne (14)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

IMSA CAEN

Raison sociale

IMSA CAEN

N° SIRET

7 9 0 0 1 3 6 9 2 0 0 0 2 1

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

HERVY

Prénom(s)

Julien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 b) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités ou plus	La concession automobile comprendra un total de 84 véhicules: 39 places de stationnements ouvertes au public, 14 places de stationnements pour le personnel, 31 places dans le hall, l'atelier et en exposition

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension et réaménagement d'une concession PORSCHE à l'occasion d'une mise à jour du concept de la marque. Le projet concerne l'agrandissement de l'atelier mécanique et du showroom par la façade Sud-Ouest, orné d'un auvent aligné sur la façade Sud-Est. Un ensemble de deux annexes reliées par un auvent vient compléter l'extension pour abriter une aire de lavage et une aire de stockage.

L'extension entraînera le réaménagement et le développement du parking extérieur avec la création d'une zone de stationnement privé (pour le personnel) et d'un accès depuis l'avenue des Dignes.

Il est enfin prévu un traitement paysager du site avec la plantation d'arbres de haute tige sur le terrain.

4.2 Objectifs du projet

Le terrain accueille le centre Porsche, avec un bâtiment de 1 445 m² entouré d'une voie en sens unique et d'espaces de stationnement, et une réserve foncière au sud-ouest.

Après le nouvel aménagement, l'emprise au sol sera de 2 269 m².

L'accès à la parcelle est situé à l'angle nord.

Le projet concerne l'extension du bâtiment et la réalisation d'aménagements en extérieur pour accueillir les véhicules liés à l'augmentation d'activité, pour un total de 74 places en extérieur, avec un nouvel accès sur le rond-point au sud-ouest réservé au personnel.

En extérieur, le projet aménage 14 places supplémentaires semi-perméables (de type evergreen) destinées au personnel.

Après réaménagement, le nombre de places en extérieur, cumulant le stockage de véhicules et les places, atteint 74. En intérieur, une dizaine de places sont prévues dans le showroom et les espaces d'attente (hors atelier mécanique).

Le total des places de parking et de « dépôt de véhicules » (stockage) cumule 84 places, dont 39 sont destinées à l'accueil du public.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réaménagement et extension de la concession :

- Agrandissement de l'atelier mécanique et du showroom par la façade sud-ouest ornée d'un auvent, création d'un SAS de nuit.
- Un ensemble de deux annexes viennent compléter l'extension pour abriter une aire de lavage et une aire de stockage.
- Reprise et extension du hall d'exposition, reprise des bureaux et des sanitaires.
- Réaménagement des bureaux au R+1.
- Création d'une aire de quarantaine pour véhicules électriques.
- Création d'un bâtiment de lavage fermé.
- Remaniement des places de stationnement.
- Reprise des façades.
- Création d'un espace de stationnement privé (14 places).
- Création d'un nouvel accès pour desservir le parking privé.
- Rafraîchissement du bardage.
- Mise en place de vitrine sur la façade principale.
- Mise en place de bardage sur les parties atelier et showroom.
- Reprise de la clôture existante.
- Reprise des espaces verts : plantations avec des essences locales.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le terrain est localisé dans le parc d'activités "Normandika" implanté en bordure du boulevard périphérique de l'agglomération de Caen.

L'accès principal se fait par l'avenue des Narcisses, l'accès au parking privé par l'avenue des Dignes.

Au RDC du bâtiment, le hall d'exposition est accessible au public.

L'atelier et le magasin de pièces de rechange est inaccessible au public.

La mezzanine est également inaccessible au public.

Au R+1, les bureaux administratifs sont réservés aux employés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise terrain	9 502 m ²
SDP	2106,78 m ²
Places de stationnement à destination du public	39
Places totales pour dépôts de véhicules	84

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 422 Voie : avenue des Dignes

Lieu-dit : ZA Allée des Narcisses

Localité : FLEURY-SUR-ORNE

Code postal : 1 4 1 2 3 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 2 2 , 0 8 " 3 Lat. : 4 9 ° 0 8 , 2 1 " 5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est localisée à environ 1,4 km à l'ouest du site d'étude : Vallée de l'Orne (Identifiant national 250008466), ZNIEFF de type 2
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans le département du Calvados, en région Normandie.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site protégé par un arrêté de protection de Biotope le plus proche est localisé à environ 17 km au sud-ouest du site d'étude : Bassin hydrographique du ruisseau du vingt bec (Code national FR3800792).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans le département du Calvados, en région Normandie
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cote à environ 19 km au nord, concernée par des ZNIEFF marines. Aucun parc ou réserve naturelle terrestre à moins de 35 km: -Marais du Cotentin et du Bessin, parc naturel régional le plus proche (38 km), -Foret domaniale de Cerisy (réserve naturelle nationale) à 35 km Sites sous responsabilité du conservatoire du Littoral à environ 12 km

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone d'application du classement sonore des infrastructures routières arrêté préfectoral du 15/05/2017 La N814 longeant le site à l'est est de catégorie 1 La D562A (avenue d'Harcourt) est de catégorie 3, puis 4
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve en dehors des zones humides et des milieux prédisposés à la présence de zone humide, référencées par la DREAL Normandie.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention multirisques de la Basse Vallée de l'Orne
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation approuvé le 10 juillet 2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic de l'état des milieux a été réalisé en septembre 2024 4 sondages de sol ont été réalisés descendants à 2,5 m de profondeur ; les analyses n'ont mis en évidence aucune anomalie au droit des sondages.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE du Bajo-Bathonien ZRE de l'Albien et Néocomien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé en dehors des périmètres de protection du captage d'eau de l'Orne et du captage d'eau souterraine abandonné, tout deux situés sur la commune de Louvigny.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est localisé à environ 10 km à l'est du site d'étude: Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville FR2500094 (ZSC).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La consommation d'eau est liée à l'activité exercée sur le site : commerce et atelier de réparation de véhicules avec une station de lavage. L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par la prise d'eau dans l'Orne sur la commune voisine de Louvigny.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit aucun drainage ou prélèvement dans les eaux souterraines. Le site est concerné par les ZRE sur les nappes du Bajo-Bathonien et de l'Albien Néocomien.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements concernent la réalisation des espaces de stationnement privé. Certains espaces de stationnement seront remodelés et la couche supérieure refaite. Les matériaux seront excavés et évacués en prenant en compte leur qualité, des analyses ont été réalisées sur les enrobés.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apports de matériaux de construction, réalisation d'enrobés.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Connexions aux réseaux EP, EU et AEP existants.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement construit, présentant une biodiversité faible liée à la végétation existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est localisé à environ 10 km à l'est du site, les habitats le constituant sont des marais, lacs et mares et des mégaphorbiaies et prairies sur sols calcaires. Ces habitats ne sont pas représentés sur le site d'étude.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone urbaine déjà construit, il ne consomme pas d'espaces naturels, agricoles, végétalisés...
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une canalisation de transport de gaz à haute pression est localisée sur l'avenue d'Harcourt, à environ 500 m à l'ouest du site, et au sud de la N814. . Aucun site classé SEVESO n'est recensé sur le territoire de la commune, plusieurs installations sur Caen (SEVESO et ICPE)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques liés au retrait-gonflement des argiles: le site est localisé en zone d'aléa faible. Pas de risque reconnu pour l'inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet n'est pas susceptible d'engendrer des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'historique du site n'indique pas d'activités potentiellement polluantes. Les analyses de sols n'ont pas permis de détecter un état de pollution susceptible d'engendrer un risque sanitaire.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements liés aux arrivées/sorties des clients et du personnel. De par le réaménagement, l'accès du personnel se fera par le rond point de l'avenue des Dignes, celle des clients par l'allée des Narcisses. L'augmentation du trafic par rapport à l'état actuel est peu significative.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit notamment en phase travaux, liée à l'utilisation d'engins de chantier pour le réaménagement du bâtiment (bardage).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le bruit de la circulation sur la N814 (en catégorie 1) située à moins de 100 m et l'avenue d'Harcourt à environ 500 m (catégorie 3 puis 4).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des odeurs particulières.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des nuisances olfactives (aucune information dans le PLU). Les entreprises voisines ne semblent pas produire de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux peut engendrer des vibrations, celles-ci seront limitées à la durée des travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La circulation sur la N814 peut engendrer des vibrations, un recul des bâtiments par rapport à la voirie est assuré.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux ne seront effectués qu'en journée. En phase exploitation les émissions de lumière en phase nocturne seront limitées (extinction entre 1h et 6h du matin).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les voies entourant le site du projet bénéficie de l'éclairage public.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des ruissellements liés à l'imperméabilisation : une gestion des eaux pluviales en bassin(s) de rétention-infiltration est prévue. Il engendre également des eaux usées qui seront traitées
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales par infiltration et réseau EP après tamponnement selon règlement d'assainissement. Les EU sont acheminées vers la station de traitement (inchangé).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les huiles usagées et autres fluides liés à l'activité d'entretien et réparation des véhicules sont gérés par l'exploitant via des filières dédiées.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble des déchets domestiques produits sur la concession est géré via les collectes communales pour les déchets ménagers non valorisables et valorisables, et via des contrats privés spécifiques pour les déchets spécifiques à l'activité.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet (extension) n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager. Le monument historique le plus proche est localisé à environ 1,3 km, le site n'est pas concerné par le secteur sauvegardé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La concession est existante et se localise en zone UEc du PLU correspondant à une zone à destination d'activités économiques et commerciales.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Pour déterminer les projets existants, une recherche est établie sur le site des services de l'Etat dans le Calvados :

- Les dossiers de déclaration Loi sur l'eau : pas de projets mentionnés sur la commune
- Les dossiers d'autorisation Loi sur l'eau : pas de projets mentionnés sur la commune
- Cas par cas : pas de projets mentionnés sur la commune

Le site est inclus dans le périmètre du Parc d'Activités, secteur "Normandika", le Parc d'Activités est une ZAC d'intérêt communautaire faisant l'objet d'une OAP. Les incidences du projet sont potentiellement cumulables avec d'autres projets en cours ou futurs de la ZAC, notamment en termes de circulation. L'aménagement de la ZAC est bien avancé, le secteur Normandika est urbanisé depuis 2019. L'augmentation du trafic dû au réaménagement est faible ainsi que les interactions avec les autres lots de la ZAC..

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet s'implante sur des parcelles déjà urbanisées, la concession est existante et le projet consiste en un réaménagement avec extension. Il comprend le remaniement de places de parking existantes, la création d'espaces de stationnements privés (14 places), la reprise des devantures de bâtiments (pose de bardage), la création d'un bâtiment de lavage, la reprise de la clôture existante.

Le site ne présente pas d'enjeux écologiques. Le projet prévoit la réalisation d'espaces verts, avec des plantations d'essences locales.

Le site est concerné par de faibles risques naturels liés au sol et à l'eau, les constructions seront réalisées en conformité avec les normes constructives géotechniques.

Les enjeux porteront sur la gestion des eaux pluviales en conformité avec le règlement d'assainissement, le PLU, le SAGE et le SDAGE.

Une note hydraulique a été établie avec tamponnement et infiltration totale à la parcelle.

Un bassin, existant, non utilisé auparavant, sera agrandi afin d'accepter le volume calculé pour une pluie de retour 50 ans avec infiltration et des noues participeront à la gestion des eaux pluviales.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La concession est existante et fait l'objet d'un réaménagement.
La gestion des eaux pluviales est repensée pour permettre un zéro rejet jusqu'à une pluie d'occurrence cinquantennale.
Les enjeux en termes de biodiversité sont faibles.
Peu de contraintes urbanistiques, environnementales ou paysagères.
Le site est localisé dans un secteur urbanisé et en zone industrielle, faisant l'objet d'une OAP.

Peu d'enjeux globaux marquant le projet permettant de le dispenser d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Informations sur les ZNIEFF, zones humides et cartographies PLU	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)